

AMÉNAGEMENT FONCIER URBAIN ET GOUVERNANCE LOCALE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

**Enjeux et opportunités après
la Conférence Habitat II**

**RAPPORT DU COLLOQUE RÉGIONAL DES
PROFESSIONNELS AFRICAINS**

Ouagadougou, Burkina Faso, 20-23 avril 1999.



**Série des publications en appui à la Campagne
Mondiale sur la Sécurité de la Tenure Foncière
et Immobilière No (02/2000)**

United Nations Centre for Human Settlements (Habitat)
Nairobi, 1999

Version non-éditée officiellement par les Nations Unies.
Les opinions exprimées dans le texte sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position du CNUEH (Habitat).

Rapport préparé par Alain Durand- Lasserre
Avec les collaborations suivantes :

Comité local d'organisation du colloque de Ouagadougou
Programme de gestion urbaine – Afrique, CNUEH/PNUD
Bureau régional du CNUEH pour l'Afrique et les Etats Arabes
Programme de gestion foncière du CNUEH (Habitat)

Programme de Gestion foncière
Centre des Nations Unies pour les Etablissements Humains
Po Box 67553, Nairobi Kenya
Courrier électronique : Sylvie.Lacroux@unchs.org
Internet : <http://www.unchs.org/lmp>
Tel : 254 2 623108 Fax : 254 2 62 42 65

Photo couverture: Trois types d'occupation - Zones d'Habitat spontané, lotissement traditionnel - Zone viabilisée - Ouagadougou, Burkina Faso.

Photo: Dasu. BF

HS/587/99F

ISBN 92-1-231045-1

RÉSEAU DES PROFESSIONNELS AFRICAINS FRANCOPHONES DE L'AMÉNAGEMENT FONCIER URBAIN (RPA/AFU)

COMITÉ PROVISOIRE



Benin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Mali



Niger



RDC



Sénégal

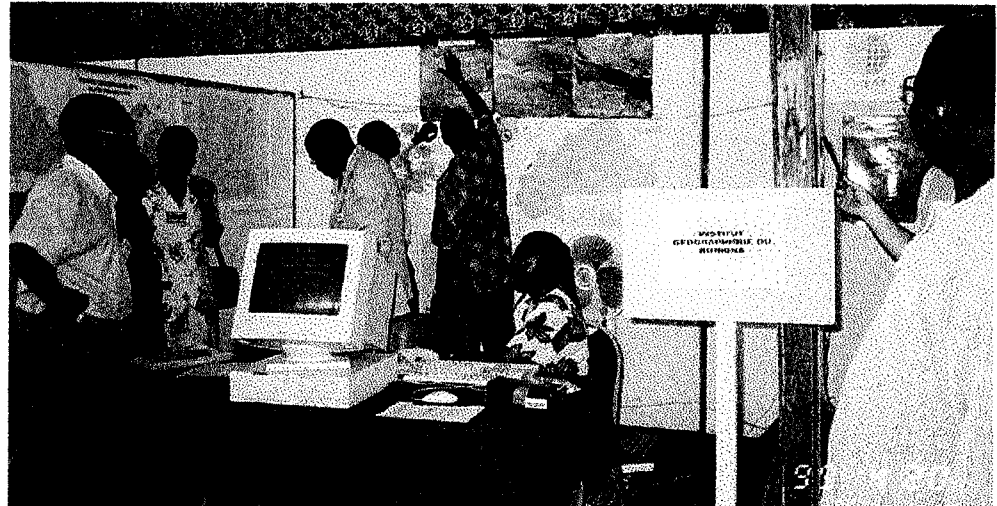


Photo: Lacroux, Colloque de Ouagadougou, 20-23 Avril 1999

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

PRÉFACE

L'urbanisation rapide des pays d'Afrique sub-saharienne au cours des deux dernières décennies a induit des besoins considérables en infrastructures, en services et en terrains pour accompagner l'expansion des activités économiques et des zones d'habitat.

Pour les professionnels de l'aménagement et les responsables des villes, les enjeux sont multiples: améliorer l'information de base requise pour assurer les fonctions ordinaires de la gestion foncière; surmonter les problèmes posés par la coexistence de régimes fonciers et de systèmes de droits différents; répondre au développement des quartiers dits «irréguliers» par des opérations combinées d'équipement, de régularisation juridique et d'aménagement foncier; promouvoir des formes de gouvernance garantissant une gestion participative et transparente des opérations d'aménagement foncier; mettre en place des outils et des procédures de gestion urbaine qui concilient les intérêts de différents groupes sociaux.

Pour répondre à l'ensemble de ces problèmes, le Centre des Nations Unies pour les Etablissements Humains (Habitat), et le Gouvernement du Burkina Faso, ont organisé à Ouagadougou, du 20 au 23 avril 1999, un Colloque régional des professionnels africains de l'aménagement foncier sur le thème: " Aménagement Foncier Urbain et Gouvernance Locale en Afrique Francophone; Enjeux et opportunités après la Conférence Habitat II ". Faisant suite à la Seconde Conférence des Nations Unies sur les Etablissements Humains qui s'est tenue à Istanbul en juin 1996, le colloque avait pour objectif d'analyser les expériences en cours en matière d'aménagement foncier urbain et de gouvernance locale et de s'assurer de la mise en place à travers les plans et programmes nationaux, des recommandations du Programme pour l'Habitat adopté à Istanbul.

Cette publication vise à présenter, d'une manière synthétique, le contenu des rapports préparés dans dix pays d'Afrique francophone par des équipes de professionnels et d'experts nationaux de la gestion foncière urbaine et de la gouvernance locale et à rendre compte des débats, conclusions et recommandations du colloque régional.¹ Cette publication s'adresse en particulier aux professionnels de l'aménagement foncier, aux sociétés d'équipement et aux aménageurs publics et privés, aux responsables de la gestion foncière et de l'aménagement urbain aux niveaux central et municipal, aux responsables des politiques urbaines, aux Organisations Non-Gouvernementales (ONG) impliquées dans les opérations d'aménagement et aux organisations représentatives de la société civile.

Ce rapport doit aider les acteurs concernés à poursuivre l'échange des expériences innovantes, dans les pays de la région, en matière d'aménagement foncier urbain; la capacité de gestion des collectivités locales; à mettre en place des sessions de formation appropriées; à renforcer les réseaux professionnels au niveau régional; et à mettre en application le programme de suivi régional et national défini à Ouagadougou.

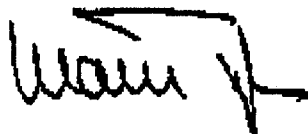
Il m'est agréable de féliciter le Gouvernement du Burkina Faso, tout particulièrement Mr. Joseph Kaboré, Ministre des infrastructures, de l'habitat et de l'urbanisme, ainsi que Mr. Simon Compaoré, Maire de Ouagadougou pour le succès rencontré par ce Colloque qui témoigne de l'importance grandissante du partenariat entre les secteurs public et privé au Burkina Faso mais aussi dans les pays d'Afrique sub-saharienne francophone.

Je tiens à féliciter également les sociétés locales et régionales qui ont appuyé cet événement et participé à l'exposition de travaux et d'équipements professionnels organisée à l'occasion du colloque. Nos remerciements s'adressent également au Gouvernement français qui, par l'intermédiaire de ses services

¹ Les études de cas détaillées peuvent être obtenues auprès du CNUEH (Habitat)

de coopération et de son appui financier, a permis au colloque de bénéficier de l'expertise internationale de Mr. Alain Durand-Lasserve, chercheur au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS-France) et de Mr. Alain Rochegude, Professeur de Droit à l'Université de Paris I.

Je souhaite finalement un développement rapide à la nouvelle association des professionnels de l'aménagement foncier des pays d' Afrique sub-saharienne, que j'invite à collaborer étroitement avec le Forum International des Professionnels de l'Aménagement urbain pour préparer la Conférence d'évaluation de la mise en oeuvre des recommandations de la Conférence Habitat II, organisée par les Nations Unies en juin 2001.



Klaus Toepfer
Directeur Exécutif a.i.
CNUEH (Habitat)

SOMMAIRE

Préface	1
I. Allocutions d'ouverture	4
II. Documents de travail du colloque	11
1. Note de synthèse	12
2. Gouvernance locale et gestion foncière/ perspective africaine	22
III. Résumé des dix études de cas nationaux	29
1. Bénin	30
2. Burkina -Faso	34
3. Cameroun	38
4. Côte d'Ivoire	42
5. République démocratique du Congo	46
6. Guinée	47
7. Mali	51
8. Niger	53
9. Sénégal	59
10. Tchad	62
IV. Conclusions	66
1. Rapport des ateliers	67
1.1. Atelier n°1	67
1.2. Atelier n°2	69
1.3. Atelier n° 3	71
2. Rapport final: propositions et recommandations des participants	73
2.1. Rapport final	73
2.2. Propositions et recommandations des participants	76
3. Engagement des professionnels de l'aménagement foncier	77
Annexes	80
1. Termes de référence pour la préparation des rapports nationaux	81
2. Programme de travail du colloque	87
3. Liste des participants	88

I. ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

1. Résumé du message de Mr. Simon Compaoré, Maire de Ouagadougou
2. Résumé de l'allocution de Mr. Alioune Badiane, Directeur régional pour l'Afrique et les Etats Arabes , au nom du Dr. Klaus Toepfer, Directeur exécutif du CNUEH (Habitat)
3. Résumé de l'allocution de Mr. Mbaya Kankwenda, Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
4. Résumé de l'allocution de Mr. Wagui Siby, Coordinateur du Programme de Gestion Urbaine pour l'Afrique (PGU-Afrique)
5. Résumé de l'allocution de Mr. le Ministre des infrastructures, de l'habitat et de l'urbanisme du Burkina Faso
6. Résumé de l'allocution de Mr. Alain Bagré, Président du Comité local préparatoire du colloque



预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_19403

